



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 80 (1980), p. 257-269

Lisa L. Giddy, David G. Jeffreys, Nicolas Grimal

Balat : Rapport préliminaire des fouilles à 'Ayn Asil, 1979-1980 [avec 7 planches et 5 figures hors texte].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric

BALAT : RAPPORT PRÉLIMINAIRE DES FOUILLES

À 'AYN AŞİL, 1979-1980

Lisa L. GIDDY

avec la collaboration de David G. JEFFREYS

La campagne de 1978-1979 à 'Ayn Aşıl⁽¹⁾ avait révélé l'existence d'un site urbain à plusieurs phases d'occupation⁽²⁾. Dans le secteur dit « du temple », les vestiges d'un gros noyau de bâtiments au plan unique (Phase III)⁽³⁾ reposaient partiellement sur un « mur de soutènement » orienté est-ouest. Ce mur est situé entre des complexes d'habitat attenants au nord et au sud⁽⁴⁾.

Les objectifs de la campagne 1979-1980⁽⁵⁾, qui s'est limitée à ce secteur, étaient :

1. Poursuivre la fouille de la Phase III, déjà commencée en 1978/79.
2. Examiner de plus près le mur d'enceinte nord : son fonctionnement par rapport au complexe central de Phase III et sa relation avec le « coin nord-est », découvert la saison dernière.
3. Enlever les structures de la Phase III, afin de mettre en évidence, de façon plus large, l'étendue et la nature des strates inférieures.
4. Etablir une relation directe entre les constructions au nord et au sud du « mur de soutènement ».

⁽¹⁾ La transcription du nom du site a été changée cette année pour être en accord avec celle des arabisants.

⁽²⁾ Voir L.L. Giddy, « Balat : rapport préliminaire des fouilles à 'Ain Aşeel, 1978-1979 », *BIFAO* LXXIX (1979) pp. 31-39.

⁽³⁾ *Ibid.* fig. 5 plan 3.

⁽⁴⁾ *Ibid.* fig. 2 plan 2.

⁽⁵⁾ La fouille a eu lieu du 17 décembre 1979 au 28 février 1980, avec la participation de L.L. Giddy (pensionnaire étrangère),

J.-F. Gout (photographe), N.-C. Grimal (pensionnaire), D.G. Jeffreys (architecte); et l'assistance temporaire de Mlle. D. Vaillancourt (pensionnaire étrangère), C. Décobert (pensionnaire), et W. Schenck (dessinateur).

Je tiens à remercier M. le Professeur J. Vercoutter, Directeur de l'IFAO, pour m'avoir permis de mener la fouille et de présenter ce rapport (celui-ci a été écrit en anglais et traduit en français pour les besoins du *BIFAO*).

5. Examiner le « mur de soutènement » lui-même, en le suivant vers l'ouest. Il fallait, donc, ouvrir un autre secteur, directement à l'ouest du sondage nord de 1978/79, mettant au jour par ailleurs de nouvelles structures recouvertes par un immense remplissage de sable.

Les fouilles de cette saison ont produit la séquence suivante ⁽¹⁾ :

Phase I. Déjà mis au jour en 1978/79, des dépôts de cendres et des sols d'argile sont situés sous les fondations (visibles) des murs de Phase II, en plusieurs endroits au sud du « mur de soutènement ». L'examen d'une Phase II multiple et prolongée a empêché provisoirement toute étude de ces couches antérieures.

Phase II a. Le « mur de soutènement » était plutôt une partie du mur *d'encadrement* d'un complexe au sud. Il se compose de deux revêtements parallèles de briques crues contenant un bourrage de briques cassées. Il est couronné de deux ou trois assises de briquetage. La face nord a un fruit prononcé; elle est bombée à l'extrémité ouest, à cause probablement de la pression interne (voir fig. 1 plan 1). Le niveau de fondation n'est pas encore atteint.

Le mur est percé, à angle droit, par une grande porte à deux piédroits saillants (voir fig. 1 plan 1 et fig. 3 plan 2; Pl. LIV, A). Cette entrée, prolongée par un véritable couloir au sud, met en relation directe les secteurs nord et sud.

Le niveau le plus ancien de ce passage, mis au jour cette année, consiste en un dallage de grès de chaque côté d'un seuil de dalles posées sur l'angle (voir fig. 2 coupe 1). L'une d'elles a, sur la surface supérieure, une rainure terminée par un trou, servant peut-être à recevoir un verrou. Le dallage est limité au nord par un deuxième seuil de grès, devant les piédroits (voir fig. 1 plan 1 et fig. 2 coupe 1). Il donne sur un sol de boue compacte entouré de murs de briques crues, bien préservés ⁽²⁾, et respectant les lignes du mur d'encadrement et des piédroits (voir fig. 1 plan 1 et fig. 3 plan 2; Pl. LIV, A).

⁽¹⁾ L'énumération des phases est semblable à celle de 1978/79, quant aux subdivisions à l'intérieur de celles-ci elles ont été modifiées et augmentées.

⁽²⁾ Un sondage au nord de ces murs a montré qu'ils étaient conservés sur une hauteur d'au moins 4 mètres.

Dans le secteur ainsi délimité au nord de l'entrée il y a une série de piliers carrés, de briques crues. Deux piliers, se trouvant devant l'entrée, étaient reliés par un arc. Deux autres, plus à l'est, touchent presque deux piliers plus anciens, visibles seulement *dans* le sol de boue (voir fig. 1 plan 1). Plusieurs murs bas et étroits sont également visibles dans le sol — ils ont vraisemblablement été construits pour contenir un remplissage sur lequel repose le sol. Deux grands foyers à la surface et un dépôt étendu de cendres, sont tout ce qui reste de l'utilisation de ce niveau.

Il nous semble qu'il s'agit là d'une avant-cour avec piliers, associée à une quelconque structure au sud, circonscrite par le mur d'encadrement.

L'étendue et la nature de cette structure, dont une grande partie est hors du secteur ouvert, nous sont encore inconnues. Par ailleurs, dans la zone fouillée les bâtiments contemporains de l'avant-cour ont été réutilisés et modifiés pendant les occupations postérieures de Phase II. Nous pouvons simplement dire qu'une grande porte, au sud du seuil intérieur de l'entrée, donnait sur l'est. Cette porte était peut-être associée à une singulière chambre absidiale. Une autre ouverture donnait probablement sur l'ouest. Cet ensemble paraît être d'une « époque haute » de la Phase II (voir fig. 1 plan 1).

Phase II b. Un deuxième seuil en pierre dans le passage, associé à un sol de boue, marque le second stade de la Phase II. Le côté nord du seuil est fait de deux grandes dalles de grès et d'une crapaudine, dans un trou carré, sur le bord est de la dalle est; il repose directement sur le sol de la Phase II a. Quant au côté sud, il a été pillé plus tard : seul reste un bourrage compact de briques cassées et de morceaux de grès entre le puits de pillage et le côté nord (voir fig. 2 coupe 1). Les deux seuils sont dans l'alignement de la face sud du revêtement nord du mur d'encadrement. La largeur totale du seuil de Phase II b était égale à toute la largeur de ce revêtement.

De là il apparaît que le corridor était voûté vers le sud (voir fig. 2 coupe 1 et Phase II d). Un sol de terre battue descendait vers le nord. Le deuxième seuil de Phase II a, devant les piédroits de l'entrée, était simplement réutilisé, et le sol, reposant sur des éclats de grès compacts, continuait directement jusqu'à l'arc. Dans l'avant-cour, on le retrouve entre les piliers et les murs qui les entourent; ailleurs, n'apparaissent que des morceaux d'argile éparpillés sur les cendres de la Phase II a.

A la fin de cette occupation, le pilier nord-est de l'avant-cour a été remplacé par deux nouveaux piliers, formant ainsi un plan plus régulier avec les murs.

Phase II c. Dans la région comprise entre les piliers et les murs de l'avant-cour des sols de boue se sont succédé, alors que le centre a été simplement rempli de sable. Sur le côté est de l'avant-cour le remplissage était séparé des sols par une série de « barrières » de briques crues entre les piliers. Côté nord, où les sols se terminent sans transition le long de la ligne est-ouest de l'arc, rien ne relève de telles constructions de briques (voir fig. 2 coupe 1) : ici, les sols étaient probablement, à l'origine, contenus par une « barrière » de matière périssable.

Plus tard, d'autres séparations ont été construites, formant finalement deux longues chambres orientées nord-sud et est-ouest entre les piliers et les murs qui les entourent. Après une période d'abandon, la dernière occupation de l'endroit est marquée par de petits foyers le long de la face sud du mur nord. Une petite chambre était alors aménagée dans le coin nord-est de l'avant-cour.

Phase II d. Toute la zone de l'avant-cour a été remplie d'une énorme quantité de sable mêlé à de la poussière de briques. Ce remplissage a également couvert le seuil nord de l'entrée et s'est étendu dans le passage. Là il a été recouverte à son tour par une épaisse accumulation de briques tombées : éléments de maçonnerie et voûte effondrée provenant du sud des seuils intérieurs (voir fig. 2 coupe 1).

Par la suite la même entrée a été réutilisée, associant un nouveau seuil à des sols qui reposaient directement sur le remplissage, dans le passage. Le seuil était constitué de deux grandes dalles de grès, placées à angle et jointoyées dans les extrémités nord des piédroits (voir fig. 3 plan 2; Pl. LIV, B et LV, A). Une marche de briques crues, limitée à l'est par une autre dalle posée à angle, donnait au nord sur un sol de boue *posé* directement sur d'épaisses couches de cendres (voir fig. 2 coupe 1). Pourtant il n'y a aucun vestige d'une occupation réelle de cette zone nord.

Au contraire la région au sud du mur d'encadrement a connu de longues occupations. Dans le couloir des sols de boue menaient vers le sud; deux portes ouvraient sur l'est et l'ouest (voir fig. 3 plan 2). Celle de l'est donnait accès à une petite antichambre (B) construite contre le côté ouest de la structure absidale

originelle (D). En même temps qu'un mur de soutien a été bâti autour du mur courbe de l'abside. Et qu'une porte a été creusée dans le mur qui séparait les deux salles (B et D) (voir Pl. LV, B). Dans celles-ci des sols se sont accumulés; ils sont associés à un étranglement et un relèvement progressifs du seuil entre l'antichambre et le couloir. Les signes sont certains d'une occupation domestique : foyers, bassin de boue, petites dépressions pratiquées dans les sols pour recevoir des pots, petites niches aménagées dans le mur sud de l'abside.

Malgré l'absence de communication directe avec celles-ci, les chambres de l'est ont été pareillement occupées. Il y avait une cour (E), probablement à ciel ouvert, contre le mur est de l'abside, avec, dans le coin nord-ouest, un petit four en briques crues creusé dans le mur d'encadrement. Juste au sud du four une petite porte donnait sur une chambre sombre (C). Le tiers sud-ouest de la cour était occupé par une « structure » rectangulaire en briques crues, appuyée sur de grandes dalles de grès ⁽¹⁾. Et à l'est deux coffres badigeonnés de blanc, longés par un étroit passage, ont été construits *dans* le sol : seuls les bords de briques crues sont en saillie. Enfin deux entrées perçaient le mur sud : celle de l'ouest avait une crapaudine de pierre, celle de l'est des dépressions marquant, à l'extérieur et à l'intérieur, l'emplacement de jarres (voir fig. 3 plan 2 et Pl. LV, B).

A l'est de la cour il y avait une suite de pièces orientées nord-sud et reliées entre elles par un couloir central (I). Une banquette en pierre bordait tout le côté nord de la chambre nord-est (H). Elle soutenait trois grandes jarres : deux ont été trouvées *in situ*, il ne reste que l'emplacement de la troisième. Celle-ci a d'ailleurs peut-être été déplacée, car dans la partie ouest de la chambre on a retrouvé une autre grande jarre, enfoncée dans des sols de boue. Ces sols se sont accumulés juste devant, et en contrebas, d'un « coffre » rectangulaire, probablement en bois, enduit d'argile, et posé sur la banquette de pierre. Une autre banquette, cette fois en briques crues, longeait le côté sud de la chambre (voir fig. 4 coupe 2 et Pl. LVI, A).

Il reste un départ de voûte dans la longue pièce (J) à l'est du couloir. Dans celle-ci, l'extrémité nord, plus basse, a été séparée du reste par une petite bordure de

⁽¹⁾ La nature exacte de cette « plate-forme » est difficile à déterminer tant le pillage (à travers la chambre A de Phase III) de ses

superstructures de briques a été intensif (voir L.L. Giddy, *op. cit.* fig. 5 plan 3).

briques et a été utilisée comme grand foyer (voir fig. 4 coupe 2 et Pl. LVI, B). Ces feux, souvent déplacés, ont laissé des traces de brûlures sur les murs. Il est possible qu'il y ait eu une cheminée dans le coin nord-est où des traces de suie en haut des murs sont encore visibles. Toute cette aire a contenu un très grand amas de cendres et de moules-à-pain cassés, indiquant bien que l'on est en présence d'un atelier de boulangerie.

Phase II e. La dernière occupation des structures de Phase II est caractérisée par des sols de sable compacts, dans toutes les chambres au sud du mur d'encadrement. Ils étaient souvent associés à des crapaudines de pierre. Le travail du silex était alors particulièrement répandu. Un petit vase de terre cuite, par exemple, contenant une collection de silex travaillés (non finis), un *nucleus* de quartzite avec ses éclats et un marteau en pierre (voir Pl. LIX, A), a été découvert dans le petit passage à l'est de la cour (E).

Une autre caractéristique de cette vraisemblable « squatterisation » est la présence, dans la plupart des chambres, de petits foyers. Elle coïncide d'ailleurs avec une continuation du remplissage de sable au nord du mur d'encadrement, alors que l'entrée était encore utilisée (voir fig. 2 coupe 1).

Phase III a. Comme nous l'avons constaté la saison dernière, un nivellement étendu du site a été entrepris en préparation à l'implantation d'un complexe de bâtiments tout à fait nouveau (c.à.d. Phase III) ⁽¹⁾. Dans la région fouillée, d'énormes quantités de sable et de poussière de briques ont été jetées contre la face nord du mur d'encadrement. Ces remplissages étaient déjà en cours pendant les dernières occupations de Phase II, au sud du mur. Vers la fin de cette opération un petit bâtiment en briques crues a été construit, probablement pour les ouvriers, dans le coin bien abrité entre le mur d'encadrement et le piédroit est de l'entrée (voir Pl. LVII, A). Son usage a été de peu de durée puisque le remplissage, par la suite, l'a englouti complètement.

Le supposé mur « d'enceinte » ⁽²⁾ à la limite nord du site s'est révélé n'être qu'un des éléments préparant à l'installation des structures de Phase III. Il a été

⁽¹⁾ *Ibid.* pp. 33-34. Nous pouvons dire maintenant que cette préparation est distincte

des constructions elles-mêmes de la Phase III. ⁽²⁾ *Ibid.* p. 34, fig. 1, plan 1 et fig. 5 plan 3.

construit directement sur le remplissage de sable qu'on a continué ensuite tout autour de lui-même. Un sondage contre la face nord a montré des dépôts de cendres accumulés contre les fondations, sans qu'il y ait eu de véritables niveaux d'occupation — c'était également le cas du mur nord du coin nord-est fouillé l'an dernier ⁽¹⁾. D'autre part ici et là, dans les murs, des lignes régulières de trous à l'horizontale étaient peut-être destinées à recevoir un échafaudage.

D'ailleurs, entre les deux régions un nettoyage de surface a permis de réunir les deux sections de ces murs (chacune bien orientée est-ouest) : une courbe a rectifié l'alignement mal calculé entre les deux ⁽²⁾.

Au sud du mur d'encadrement des briques cassées et des cendres ont été déposées pour combler de nombreuses chambres. Des murs de renforcement ont été bâtis contre — et quelquefois sur — des structures existantes, afin de soutenir les murs les plus grands de la Phase III (voir fig. 5 plan 3). Une chambre (D) de Phase II a été remplie par une grande « plate-forme » de briques crues qui a servi comme radier aux bâtiments envisagés (voir Pl. LVII, B). Quelques murs qui dépassaient encore le niveau de ces fondations de Phase III ont été rasés : des blocs de maçonnerie ont été laissés sur ces substructures, des briques ont même été éparpillées au nord du mur d'encadrement. On a ainsi obtenu un niveau égal partout dans le site (tout au moins dans la zone fouillée).

Phase III b. La poursuite de la fouille des bâtiments de la Phase III et leur démantèlement, ont confirmé et précisé les conclusions de la dernière campagne ⁽³⁾. Un complexe au plan très régulier a été imposé au site. Les quelques éléments préservés ont montré, à l'évidence, une occupation domestique. Le noyau autour duquel les bâtiments de la région ont été concentrés, n'était en fait que le soubassement d'un podium central et élevé; il a été trouvé dans un état tout à fait érodé ⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ *Ibid.* pp. 35-36, fig. 1 plan 1.

⁽²⁾ *Ibid.* fig. 1 plan 1.

⁽³⁾ *Ibid.* pp. 33-34, fig. 5 plan 3. La construction ovale dans la Chambre L du plan 3 est en fait ce qui reste, après pillage, de petites

subdivisions en briques, orientées nord-sud et est-ouest.

⁽⁴⁾ *Ibid.* fig. 5 plan 3. Le podium se compose des parties A, B, C et D et des grands murs qui les entourent.

OBJETS

La saison 1979/80 à 'Ayn Aşil a été remarquable quant à la quantité relativement grande, pour un site urbain, de petits objets. Ils se répartissent en quatre séries principales :

Empreintes de sceaux. Quelque cent cinquante empreintes de sceaux ont été découvertes, tant de forme « button » que cylindrique. Elles se trouvent sur des tessons de moules-à-pain, des bouchons d'argile, de petits pendentifs triangulaires en terre sigillaire, et surtout sur différents cachets en terre sigillaire. Bien distribuées dans tout le site, elles sont d'une importance première pour sa datation (voir *Appendice*).

Inscriptions. Dix-huit morceaux de cachets en terre sigillaire et un des petits pendentifs triangulaires étaient incisés de signes hiératiques ou hiéroglyphiques cursifs.

La présence de tablettes en terre sigillaire, incisées en hiératique, est une caractéristique apparemment unique de ce site (voir *Appendice*). Une seule, malheureusement, se trouvait dans un bon contexte stratifié : c'est-à-dire, dans l'épais dépôt de cendres sur lequel reposait la surface de la Phase II d au nord du mur d'encadrement (voir fig. 2 coupe 1). Elles sont toutes, malgré cela, une contribution de valeur à la datation du site, en dehors de l'intérêt qu'elles constituent en elles-mêmes.

Objets en terre sigillaire. Un grand nombre de petits objets en fine terre sigillaire ont été sortis cette année : tablettes non-inscrites, étiquettes et comptes, cachets non-inscrits, petites figurines animales et humaines... (voir Pl. LVIII, A). Une tablette, portant un plan incisé grossièrement, est d'un grand intérêt : il montre un espace subdivisé, soit de terres, soit de bâtiments (voir Pl. LVIII, B).

Outils en silex. Partout, et à toutes les phases, les silex étaient utilisés et taillés : quantité d'outils finis ont été trouvés, de même que des éclats et des noyaux. Pendant les Phases II d et II e surtout, les silex étaient taillés dans plusieurs chambres au sud du mur d'encadrement. Alors que les outils

sont d'une grande variété de types de pierres, les éclats et les noyaux ne sont pratiquement que de silex gris, abondant dans le voisinage immédiat du site. Remarquons ici que les pierres « cachées » dans le vase de la cour (E) (voir *Phase II e*) ne semblent pas être d'origine locale (voir Pl. LIX, A).

Les outils sont essentiellement de petits grattoirs, des lames de faucilles, de petites herminettes (bien façonnées, avec un embout pour les emmancher), des couteaux (retouchés sur un côté long d'une face et l'autre côté long de l'autre face (voir Pl. LIX, B). Tous sont finement taillés et retouchés. L'absence de pointes de projectiles est remarquable.

Mentionnons simplement les autres petits objets, très variés, exhumés cette année : pointes en os bien travaillées, meules et polissoirs, petits vases de toilette de belle pierre, pièces de jeux, fragments de calcaire et de grès portant des graffiti — l'un d'eux représentant un noble en *kilt*, un autre donnant la formule *nsw bity* (voir Pl. LIX, C).

POTERIE

Toutes les phases fouillées ont produit, cette année encore, une poterie ayant les formes caractéristiques de la fin de l'Ancien Empire. La Phase II e contenait une grande quantité de vaisselle complète et *in situ*, dont par exemple une réplique exacte d'un vase de pierre découvert dans le Mastaba V pendant la campagne 1978/79⁽¹⁾.

Un bref *survey* en surface a révélé l'existence, au sud-ouest du site, d'une zone de production de poterie. Une analyse préliminaire est en cours qui déterminera les argiles et les fabrications, soit locales soit importées⁽²⁾.

DATATION ABSOLUE

Une datation absolue et précise de différentes phases d'occupation à 'Ayn Aşil reste aléatoire.

Les empreintes de sceaux (*button seals*) de la Phase III a, correspondant à la mise en place de la ville de Phase III, indiquent pour celle-ci un *terminus post*

⁽¹⁾ Voir *BIFAO* LXXIX (1979), pl. LXX. (Université de Lyon), que nous remercions

⁽²⁾ Cette étude a été entreprise par M. Picon pour ses avis et ses observations précieuses.

quem à la fin de l'Ancien Empire ou pendant la Première Période Intermédiaire. La Phase III, elle-même, par son mauvais état de préservation, n'a produit que très peu de matériel datable. Néanmoins, *dans la zone fouillée* aucune céramique n'a, semble-t-il, de traits caractéristiques d'une époque postérieure à la Première Période Intermédiaire.

Les dernières strates de Phase II ont été atteintes. Elles ne sont que les dernières d'une longue série d'occupations de l'habitat de Phase II. Leur datation précise dans le contexte général de l'Ancien Empire exige une continuation de la fouille; d'autant que leur excellent état de préservation est très encourageant pour la suite du travail.

APPENDICE

NOTE SUR LES OBJETS INSCRITS PROVENANT DE 'AYN AŞİL

par Nicolas-Christophe GRIMAL

L'afflux de petit matériel inscrit, amorcé lors des premières campagnes ⁽¹⁾, s'est poursuivi dans des proportions notablement accrues, puisqu'il nous a été donné d'examiner cette saison deux-cent-vingt-cinq marques, empreintes ou textes incisés sur poteries ⁽²⁾ ou argile crue.

Comme précédemment, les empreintes de sceaux constituent la plus grande part de cette documentation. Les catégories définies lors de la campagne précédente ⁽³⁾ ont continué à fournir un contingent abondant, mais dont le champ a pu être mieux cerné selon les époques dégagées. Il semble en particulier que les « button-seals » ronds et à thème animalier, traité de manière généralement géométrisante ⁽⁴⁾, ont été plus fréquemment imprimés avant cuisson sur des « moules à pain », qu'utilisés pour sceller des bouchons ou cacheter ⁽⁵⁾. L'utilisation de ces deux supports, le réceptacle lui-même et le cachet le fermant, montre que nous avons affaire à des marques de propriété locales, présentant une iconographie simple, essentiellement animalière : insectes, reptiles et petits animaux ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ Cf. *BIFAO* 79 (1979), p. 29-30 et pl. VII D; p. 38-9 et pl. XIX.

⁽²⁾ Cet ensemble ne comprend pas les marques de propriété ou de provenance incisées sur les pots, qui feront l'objet d'une étude spéciale lors de la prochaine campagne.

⁽³⁾ *BIFAO* 79, p. 38-9.

⁽⁴⁾ V. Pl. LX : E 14 = Inv. 1218/B 370. — Le thème du scorpion, ou tout au moins de l'insecte à aspect de scorpion, est fréquent, plus dans sa forme géométrisante (E 3 = Inv. 1193; E 8 = Inv. 991; E 21 = Inv. 1213; etc. . .) que réaliste; v. cependant E 57 = Inv. 1375/B 378, Pl. LX.

⁽⁵⁾ Dans une proportion qui est de l'ordre de plus du double. Il est intéressant de noter que certains sont imprimés sur les deux types de support. C'est le cas par exemple du motif cruciforme évoqué dans le *BIFAO* 79, p. 89, n. 2 et pl. XIX, trouvé à nouveau cette année mais au moins une fois sur un cachet en terre sigillaire (E 73 = Inv. 1411).

⁽⁶⁾ Lièvre (E 9 = Inv. 992), bouquetins (E 118 = Inv. 1554; E 68 = Inv. 1400), sauriens affrontés (E 27 = Inv. 1156; E 26 = Inv. 1230), insectes géométrisants (cf. n. 4 *supra*), lézards et petits reptiles (E 45 = Inv. 1344), guêpes maçonnes (E 59 = Inv. 1378), etc. . .

Les trouvailles de cette année ont confirmé l'existence de certaines grandes « familles » iconographiques du type de celles que nous venons d'évoquer, mais aussi une différence de taille parmi les « button-seals », dont les plus grands, qui tendent parfois à une forme ovale ⁽¹⁾, peuvent atteindre plus de deux centimètres, alors que la taille moyenne reste de l'ordre du centimètre.

Parmi ces « button-seals », enfin, sont apparus quelques types nouveaux : par la forme, mais non par les thèmes figurés. On citera un beau sceau double, ovale, figurant des scorpions, des empreintes de petites tailles, pouvant représenter un hiéroglyphe, ovales, rectangulaires ou carrées.

L'élément important apporté cette année est, outre la diversification des exemples, la confirmation des datations fournies lors de la campagne passée à propos des mêmes objets, qu'aucun élément nouveau n'est venu contredire.

On remarquera toutefois que les « button-seals », qu'ils soient imprimés sur poteries ou sur cachets d'argile, ont tendance à laisser la place à un autre type d'empreintes, une fois dépassées les couches de fondation de la phase III.

Ce nouveau type est constitué essentiellement d'empreintes, appliquées ou roulées de sceaux rectangulaires ou de sceaux-cylindres. Ces derniers, ainsi que les marques obtenues par impression d'une plaque striée allongée, sont toujours appliqués sur de l'argile crue, que l'on ait affaire à des bouchons de jarre, ou, comme c'est plus fréquemment le cas, à des cachets en terre sigillaire, au dos desquels on peut encore voir la trace du lien qu'ils retenaient.

Les thèmes de ces nouveaux types de cachets sont soit purement géométriques, soit animaliers, soit hiéroglyphiques. Les thèmes animaliers reprennent des éléments déjà rencontrés, comme par exemple celui de la guêpe maçonnerie ou des batraciens.

Mais surtout un plus grand nombre d'empreintes de sceaux-cylindres proprement dits est apparu cette année, au thème imprimé en plusieurs registres. Leur décoration peut, pour le moment, être répartie en deux catégories : la plus importante comprend des thèmes animaliers comparables à ceux des sceaux ordinaires, mais disposés en registres, selon les nécessités du cylindre : poissons, batraciens, thème de la montagne des pays étrangers-*ḥ3st* ⁽²⁾, ou enfin, motif plus probablement lié

⁽¹⁾ Marquant peut-être une époque un peu plus tardive (cf. *BIFAO* 79, p. 38-9).

⁽²⁾ E 57 ; v. plus haut, n. 4 p. 267,

aux activités commerciales locales, d'assez nombreuses figurations de chiens ou de cynocéphales, éventuellement associés aux autres thèmes ⁽¹⁾.

Une seconde catégorie de cylindres promet, par contre, d'être plus explicite : bon nombre en effet sont à thème hiéroglyphique, généralement disposé en colonnes, et portent des dénominations de produits ⁽²⁾, peut-être dans certains cas de provenance, qu'une étude ultérieure permettra de déterminer sans doute.

Pour l'instant, et dans l'état actuel de dégagement du site, il paraît raisonnable de dire que nous sommes en présence de matériel couvrant une période ne dépassant guère la fin de la VI^e dynastie, mais qui, dans sa partie la plus ancienne, présente des caractères que l'on trouve sur du matériel du même type à peu près tout au long de l'Ancien Empire ⁽³⁾.

Sur terre sigillaire encore, nous avons continué à trouver des fragments de bouchons inscrits de quelques signes cursifs, très fragmentaires et, le plus souvent, peu lisibles.

Dans le même temps, onze nouvelles tablettes inscrites en hiératique sont venues enrichir la collection commencée lors de la campagne précédente. Si la majorité en est très fragmentaire, nous avons eu la chance de découvrir deux exemplaires, presque intact pour l'un, intact pour l'autre.

Nous avons signalé lors du précédent rapport préliminaire l'originalité de la paléographie de ces textes (ductus incisé à la pointe sur argile au lieu de l'habituel mouvement du calame ou du pinceau produisant une rigidité, parfois une « fossilisation » de la forme). L'étude paléographique en cours, appuyée par celle du contenu de ces documents, pour l'essentiel onomastique, nous ramènent à l'époque proposée ainsi qu'à une localisation géographique attendue : l'onomastique révèle du personnel jusqu'à présent exclusivement égyptien et apparemment originaire de Moyenne Égypte.

⁽¹⁾ V. par exemple E 77 = Inv. 1426 et E 98 = Inv. 1478, Pl. LX.

⁽²⁾ Certaines portées sur des étiquettes en forme de pendentifs.

⁽³⁾ Cela est sans doute dû à la plus grande longévité du cylindre en tant que marque liée à l'administration (nous n'avons toutefois pas trouvé d'exemplaire qui soit explicitement





rattaché à l'administration centrale).

Sans pour autant tirer de conclusion hâtive, on notera la découverte au cours de cette campagne de quatre empreintes de sceaux dans le mastaba II de la nécropole voisine : un « button-seal » de grande taille à thème animalier, et, surtout, un cylindre à thème hiéroglyphique (v. A. Gout, *infra*, p. 285).

'AYN AŞİL 1979/80

PLAN : PHASE II a

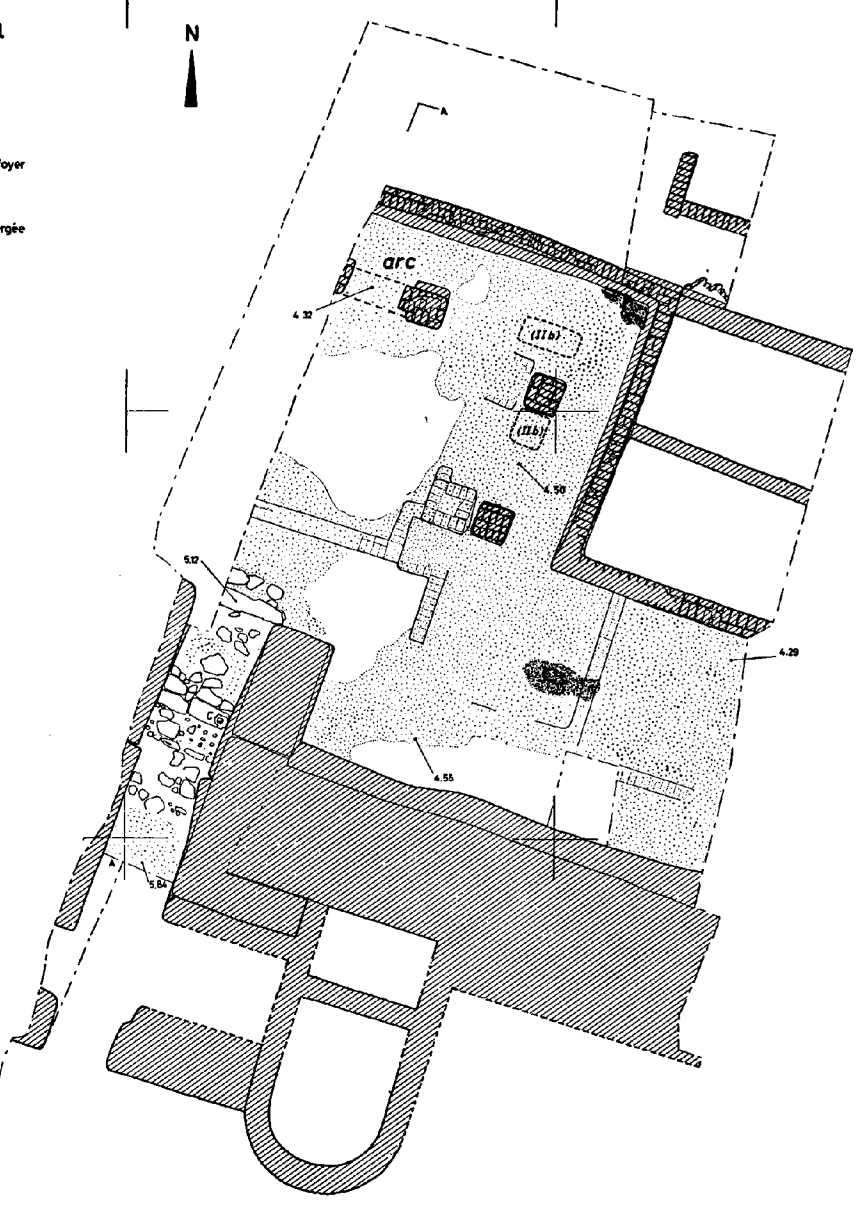
-7-

-  mur de briques (base et haut), foyer
-  sol de boue, maçonnerie submergée
-  dallage de pierre
-  limite des fouilles mars 1980, altitude ponctuelle (m)

ECHELLE



IFAO 1980

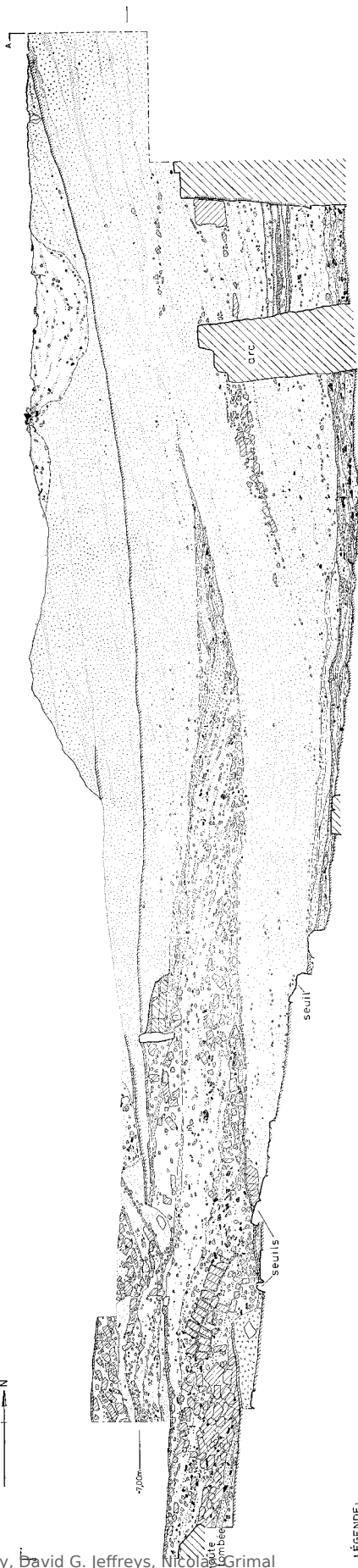


-8-

P

Fig. 1. — Plan 1 — Phase II a.

AYN AŞIL 1979/80 COUPE A-A



LÉGENDE:

- | | | | |
|--|------------------|--|---------------------|
| | tessons | | morceaux de charbon |
| | cailloux | | briques cassées |
| | os | | murs de briques |
| | argile | | blocs de pierre |
| | sable | | sol de boue |
| | cendres | | profil de puits |
| | cendres blanches | | limite des fouilles |





Echelle 0 1m
IFAO 1980

Fig. 2. — Coupe 1 — L'entrée et l'avant-cour : vue de l'est (A-A sur Plans 1 et 2).

'AYN AŞİL 1979/80

PLAN : PHASE II d

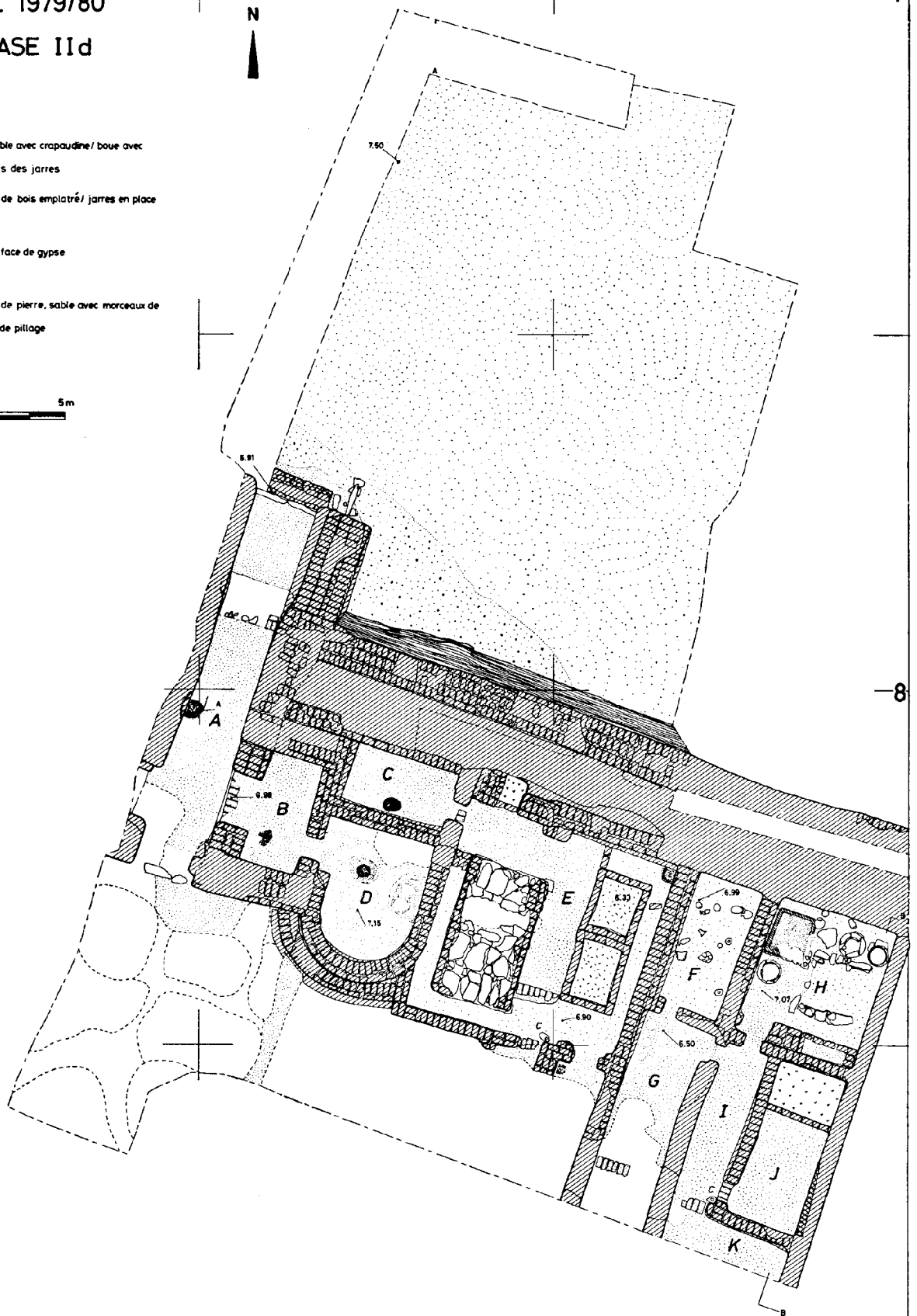


-  surfaces : sable avec crapaudine / boue avec emplacements des jarres
-  installation de bois emplanté / jarres en place
-  cendres / surface de gypse
-  construction de pierre, sable avec morceaux de boue / puits de pillage

ECHELLE



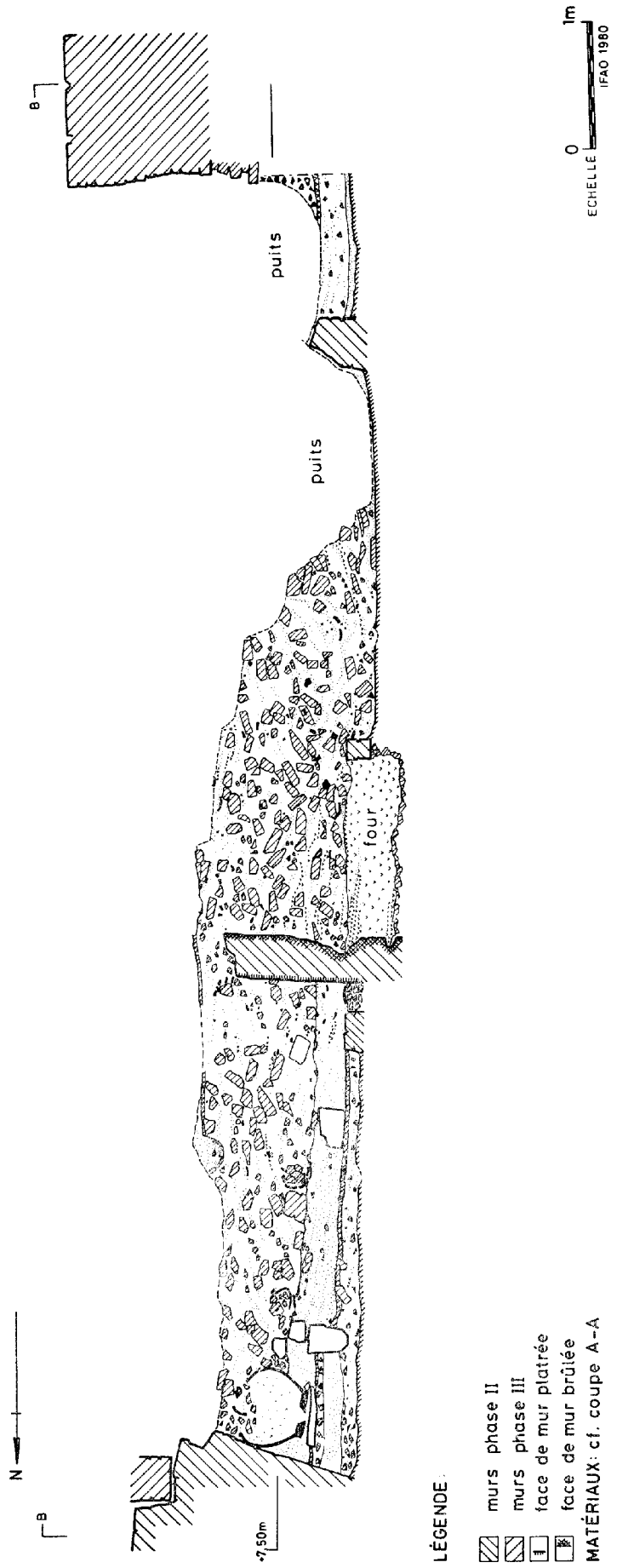
IFAO 1980



0

9P

'AYN AŞİL 1979/80 COUPE B-B



LÉGENDE :





-  murs phase II
 -  murs phase III
 -  face de mur plâtrée
 -  face de mur brûlée
- MATÉRIAUX: cf. coupe A-A

Fig. 4. — Coupe 2 — Côté est des chambres H, J et K : vue de l'ouest (B-B sur Plan 2).

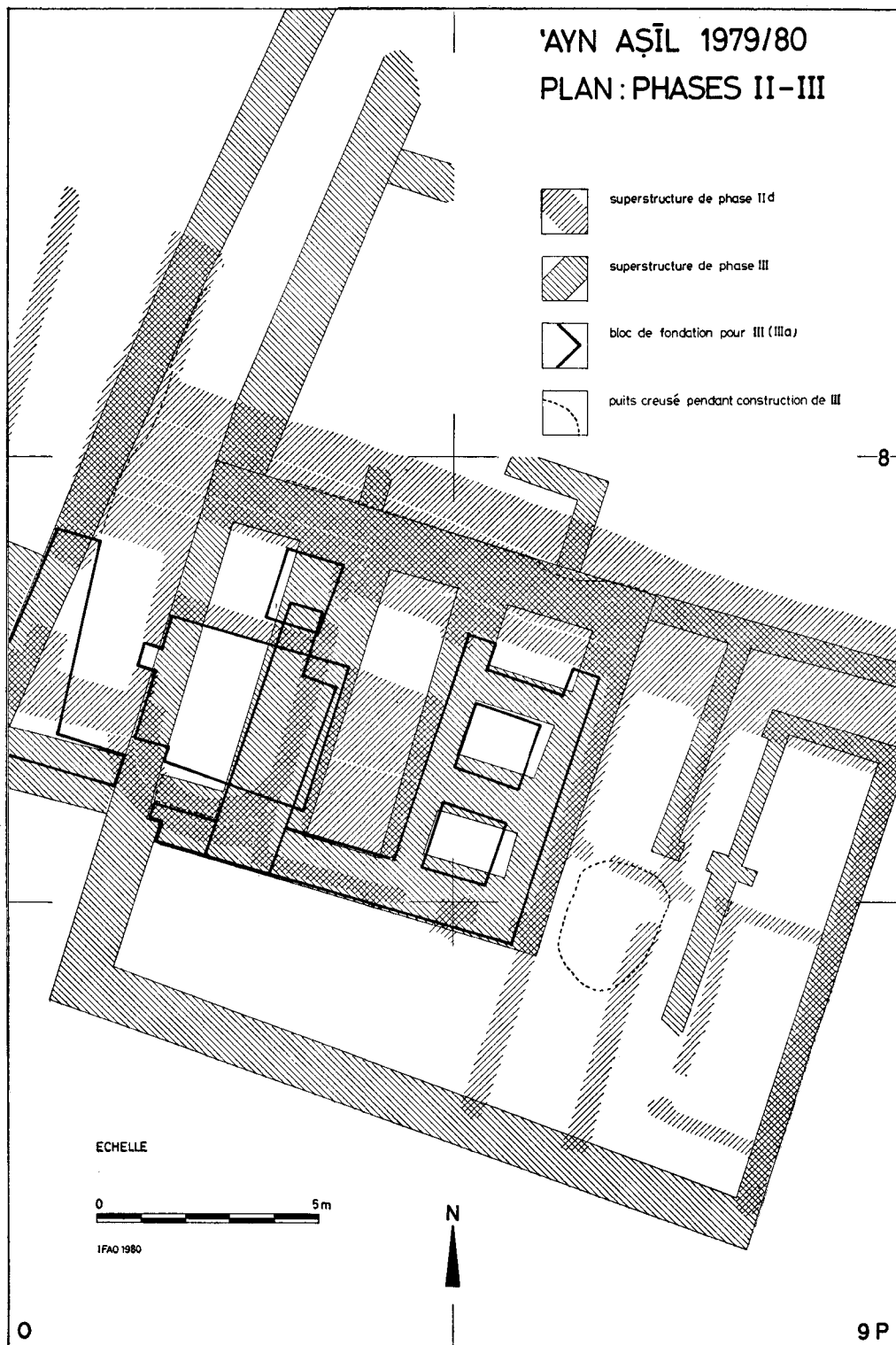


Fig. 5. — Plan 3 — Phase III a.



A. — L'avant-cour et l'entrée :
Phase II a. Vue du nord.



B. — L'extrémité nord de l'entrée,
montrant les seuils des
Phases II a (en bas) et II d
(en haut). Vue du nord-est.



A. — L'entrée avec marche en briques et seuil en pierre : Phase II d. Vue du nord.



B. — Vue générale (du sud) des chambres au sud du mur d'encadrement : Phase II d.



A. — Chambre H, Phase II d.
Vue de l'est.



B. — Chambre J, Phase II d :
foyer dans la partie nord
de la pièce. Vue du sud.



A. — « Maison des ouvriers », Phase III a. Vue du nord-ouest.



B. — Phase III a : radier de briques remplissant la chambre D de Phase II. Vue du nord.



Inv. n° 1287



Inv. n° 1675



Inv. n° 1266



Inv. n° 1286



Inv. n° 1288

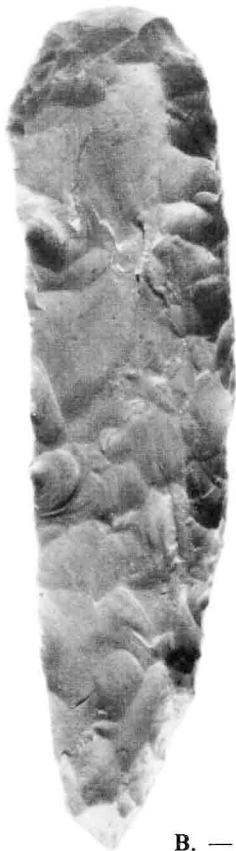
A. — Figurines animales en terre sigillaire (Ech. 1 : 1).



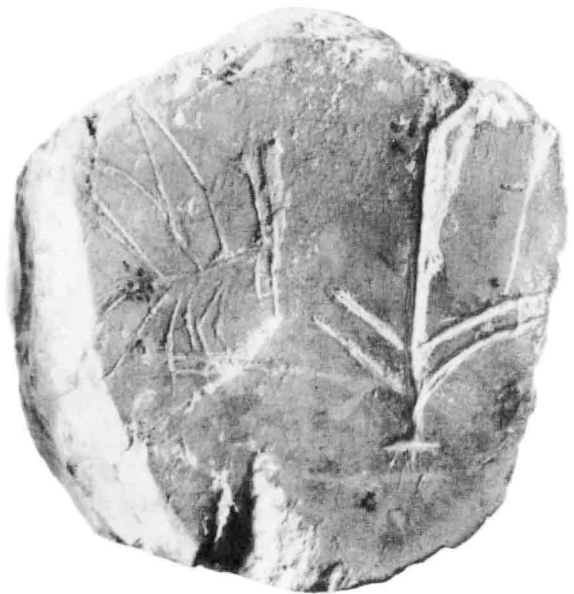
B. — Tablette en terre sigillaire avec plan incisé (Inv. n° 1670). Ech. 1 : 1.



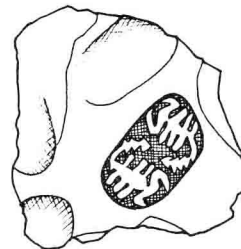
A. — Vase avec les silex qu'il contenait (Inv. n° 1692). Ech. 1 : 2.



B. — Couteau en silex (Inv. n° 1194). Ech. 1 : 1.



C. — Morceau de calcaire avec graffito *nsw bity* (Inv. n° 1649). Ech. 1 : 1.



Inv. 1375 = E 57



Inv. 1478 = E 98

Inv. 1218 = E 14



Inv. 1426 = E 77

Empreintes de sceaux (Ech. 1 : 1).